

# L'économie verte inclusive dans la coopération au développement de l'UE

*Une approche innovante à l'intersection des objectifs Planète, Humanité et Prospérité de l'UE*



## RÉSUMÉ

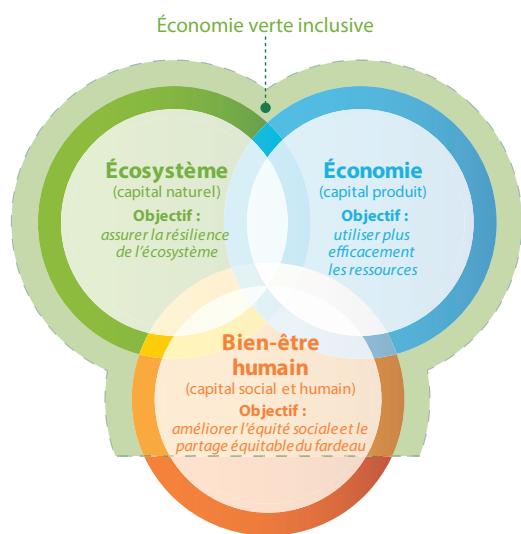
# Comprendre l'économie verte inclusive

Le document de référence n° 25, *L'économie verte inclusive de la politique de coopération au développement de l'UE*, fournit des orientations politiques et opérationnelles sur la coopération en matière d'économie verte. Il apporte des définitions et explique le bien-fondé de la coopération dans ce domaine, conformément aux politiques de l'UE et à l'intérêt croissant des pays partenaires. Il expose l'état des lieux des actions de l'UE, y compris les avancées réalisées et les enseignements tirés. Il présente également des options destinées à soutenir l'économie verte, que ce soit sous forme d'interventions spécialisées ou en intégrant ses problématiques aux secteurs concernés. Enfin, il fournit des références et des outils sélectionnés.

La vision de l'UE implique différents aspects de l'économie verte :

- **les aspects économiques** : une économie qui assure la croissance, en s'appuyant sur l'utilisation efficace des ressources et les modes de consommation et de production durables (CPD) ;
- **les aspects environnementaux** : une économie qui préserve le capital naturel, investit dans les ressources naturelles et atténue le changement climatique grâce à des solutions à faibles émissions de carbone et à une utilisation efficace des ressources ;
- **les aspects sociaux** : une économie qui améliore le bien-être humain, fournit des emplois décents, réduit les inégalités et lutte contre la pauvreté.

## L'économie verte selon l'Agence européenne pour l'environnement



Source : Rapport n° 2/2014 de l'AEE : *Resource efficient green economy and EU policies*.

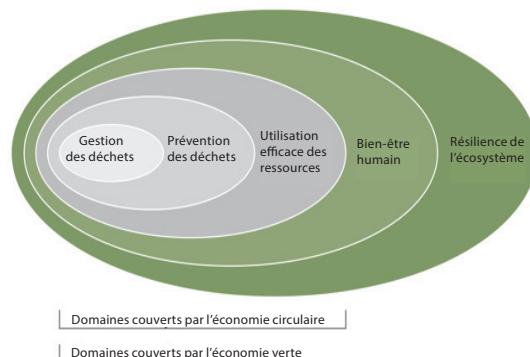
## Un aperçu de l'économie verte

L'économie verte est une voie vers le développement durable. Elle repose sur un modèle économique qui diffère des modèles traditionnels en ce sens qu'elle accorde une attention particulière aux externalités environnementales et sociales, et la croissance du PIB n'est pas son objectif ultime. Elle se concentre davantage sur l'utilisation efficace des ressources et le capital naturel comme pierres angulaires de l'économie, et elle reconnaît que la dégradation de l'environnement nuit à la croissance économique à long terme et au développement humain.

Les définitions de l'économie verte élaborées par les partenaires de l'UE en matière de développement, y compris les pays tiers et les organisations internationales, accordent la même attention à la création d'**un nouveau modèle, qui dissocie non seulement la croissance — ou la prospérité — de la consommation des ressources naturelles et de l'impact environnemental, mais qui relie également la durabilité de l'environnement au développement économique et à l'équité sociale**.

L'**économie circulaire** est un élément essentiel de l'économie verte. Elle encourage une gestion des matériaux en circuits fermés et des chaînes qui prônent l'utilisation efficace des ressources en adoptant une approche systémique qui englobe l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle implique la conception de produits à réutiliser, la récupération maximale des ressources pendant leur utilisation, l'utilisation des produits aussi longtemps que possible, le re-manufacturage des produits en fin de vie et, en substance, la limitation du gaspillage dans la production et l'approvisionnement.

## Economie circulaire et économie verte



Source : Agence européenne pour l'environnement, *L'environnement en Europe — état et perspectives 2015*.

# Une justification solide

**L'économie verte inclusive dans le contexte du programme de développement durable à l'horizon 2030.** Les pratiques inhérentes à l'économie verte, comme l'utilisation efficace des ressources et la CPD, sont essentielles à plusieurs ODD, tandis que les cadres de l'économie verte, qui encouragent la cohérence entre les politiques économiques et environnementales, peuvent également contribuer aux ODD. L'économie verte est particulièrement pertinente pour les objectifs et cibles axés sur : une utilisation plus efficace des ressources, la dissociation entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement, l'agriculture durable, l'industrialisation durable et les modes de CPD. En soi, elle contribue également à d'autres objectifs et cibles liés notamment au changement climatique et aux ressources naturelles.

**Un contexte politique européen favorable.** Le nouveau consensus européen pour le développement renforce l'engagement de l'UE à promouvoir l'économie verte. En vertu des priorités Planète et Prospérité, il encourage la CPD, l'utilisation efficace des ressources, l'économie verte et circulaire, et reconnaît ainsi que les pratiques durables en matière d'environnement sont importantes pour parvenir non seulement aux objectifs environnementaux, mais aussi à la croissance durable et à la création d'emplois. L'économie verte et circulaire est particulièrement mise en avant dans la [stratégie de coopération de l'UE sur le développement du secteur privé](#) et sur le [commerce et les investissements](#). Le plan d'investissement extérieur de l'UE offre une occasion de répondre à ces ambitions. Parallèlement, l'UE a également élaboré un cadre intérieur ambitieux, notamment en matière d'économie circulaire.

**Un intérêt croissant dans les pays partenaires.** Selon [ONU Environnement](#), « plus de 65 pays dans le monde poursuivent actuellement des stratégies de croissance ou d'économie vertes », une déclaration appuyée par différents engagements régionaux et nationaux. Les pays adoptant des mesures pour transformer leur économie peuvent poursuivre différents objectifs, comme assurer des bénéfices à long terme grâce à l'utilisation et à la préservation des ressources naturelles, améliorer la compétitivité des industries nationales, accéder à de nouveaux marchés, créer des emplois, ou réduire la dépendance vis-à-vis des importations de matières premières. Les stratégies développées pour parvenir à ces objectifs devraient être adaptées aux contextes nationaux et dépendent de nombreux facteurs, tels que les avantages comparatifs du pays, la structure de l'économie, l'accès aux ressources naturelles, la capacité d'attirer des investissements, etc.

**L'étude de cas pour un nouveau modèle économique.** La perspective de bénéficier d'avantages sociaux et économiques — comme la création d'emplois, la croissance économique, ou une compétitivité accrue — encourage considérablement la transition vers une économie verte. Des [études réalisées au sein de l'UE](#) ont démontré qu'une économie circulaire permettrait à l'Europe d'accroître la productivité de ses ressources de 3 pour cent par an et d'augmenter son PIB de près de 7 points de pourcentage par rapport au scénario de développement actuel. Au niveau microéconomique, les entreprises peuvent trouver plusieurs avantages à adopter une économie verte, comme

des opportunités d'accroître leurs activités dans le commerce des biens et services environnementaux qui évolue rapidement, d'éventuelles économies de consommation (par exemple dans les ressources en matières premières, en énergie et en eau) résultant de processus de production plus efficaces, une meilleure image et réputation, une gestion plus efficace des risques, et des avantages concurrentiels. Les gains engendrés par des pratiques commerciales durables ont été largement documentés, y compris par les programmes financés par l'UE qui soutiennent l'adoption des pratiques de CPD.

## Exemples de pays adoptant des stratégies d'économie verte

Le **Pérou** considère l'économie verte comme un outil destiné à le guider vers le développement durable. Le Pérou a adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur la croissance verte et a rejoint PAGE dans le but d'intégrer le concept de croissance verte dans ses stratégies de développement en formulant et en mettant en œuvre des politiques proposées par les pouvoirs publics en matière d'économie verte qui encouragent « l'utilisation efficace des ressources, la qualité et la durabilité de l'environnement, et la création d'emplois verts dans les secteurs clés de l'économie ». L'engagement est profond et le débat de 2016 sur la croissance verte entre les candidats à la présidence a marqué une étape importante.

L'**Éthiopie** fonde son approche de la croissance verte sur le lien établi entre le développement économique (la réduction de la pauvreté), la résilience au changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre, afin de parvenir au statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2025. Elle cible l'agriculture, l'énergie et l'eau, tandis que les avantages comprennent une amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire, des emplois et la stabilité des recettes des exportations, un meilleur accès à l'énergie et une sécurité renforcée, ainsi qu'une baisse de la vulnérabilité économique et sociale. L'écologisation d'une économie à forte croissance nécessite de trouver des compromis, tandis que le pays envisage, par exemple, des manières d'accroître la productivité agricole tout en fournissant des incitations économiques pour préserver les forêts.

Au **Ghana**, la transition vers une croissance durable trouve son origine dans la crise qui a touché l'alimentation, les carburants et les finances. Reconnaissant l'importance d'une transition vers l'économie verte, le gouvernement a rédigé une nouvelle politique énergétique nationale, dont une stratégie pour des énergies renouvelables, et a adopté une stratégie de développement à moyen terme (le Ghana Shared Growth and Development Agenda II) et une politique nationale en matière de changement climatique. Le pays a également rejoint PAGE pour bénéficier d'une aide dans la mise en œuvre des stratégies et politiques pertinentes.

# État des lieux

**Aperçu des programmes de coopération en matière d'économie verte inclusive de l'UE.** Conformément à sa politique de développement, l'UE soutient depuis longtemps les actions contribuant à l'économie verte dans de nombreux domaines, tels que la gestion des ressources naturelles, l'agriculture durable ou les énergies renouvelables. Elle a également veillé à intégrer l'environnement dans les secteurs de la coopération concernés, par exemple dans le développement du secteur privé.

Afin d'accélérer la transition vers l'économie verte et encourager une action cohérente dans les secteurs concernés, l'UE a par ailleurs mis en œuvre au cours des 10 dernières années une série d'actions ciblant explicitement l'économie verte comme objectif principal, encourageant ainsi le développement de cadres propices et démontrant les avantages potentiels des pratiques vertes pour promouvoir leur adoption plus large. Cela inclut notamment le programme SWITCH en Asie, autour de la Méditerranée et en Afrique. Ensemble, ces actions forment l'initiative SWITCH to Green, qui offre un cadre pour coordonner et améliorer la cohérence et la visibilité de la coopération internationale de l'UE en matière d'économie verte. La participation de l'UE à ces programmes au cours des 10 dernières années dépasse les 300 millions d'EUR.

**Résultats atteints et enseignements tirés.** L'expérience de l'UE avec ces programmes a permis de tirer une conclusion importante : la coopération en matière d'économie verte, en particulier les actions

centrées sur le développement d'entreprises vertes, a permis d'atteindre des objectifs dans certaines des principales priorités de l'UE, de nombreux résultats et réalisations ayant des impacts sociaux (par exemple la création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail), environnementaux (par exemple une réduction de la consommation de matières et des émissions de gaz à effet de serre) et économiques (par exemple des économies et des investissements).

Différentes activités ont servi à soutenir ces actions. Citons notamment le travail analytique (par exemple des études exploratoires nationales destinées à définir des options et des voies pour faciliter la transition vers une économie verte), la mise en place de mécanismes pour améliorer la coordination entre les institutions et la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques, le renforcement des capacités des décideurs politiques et des prestataires de services de développement des entreprises, le dialogue et la mise en réseau, et la communication afin de mieux sensibiliser le public et les consommateurs.

Comme mentionné dans l'[évaluation stratégique de 2017 de la coopération internationale de l'UE sur la CPD](#), ce soutien a entraîné d'importantes réformes stratégiques en matière d'économie verte dans quelque 45 pays partenaires. Il a également favorisé l'adoption des pratiques de CPD par les MPME cibles, notamment par l'intermédiaire du financement d'environ 150 projets d'« entreprises vertes » au titre du programme SWITCH.

## Principales conclusions de l'évaluation stratégique de 2017 de la coopération internationale de l'UE en matière de CPD

- Les actions de CPD soutenues par l'UE sont **pertinentes** pour les politiques de développement européennes et mondiales, car elles prennent en considération l'importance de la CPD dans le programme à l'horizon 2030 et sa contribution aux priorités clés du nouveau consensus européen pour le développement, y compris le changement climatique, l'emploi et la croissance durable. Les interventions de l'UE sont également pertinentes pour les priorités des pays partenaires.
- L'**efficacité** des interventions est satisfaisante, comme le montrent par exemple les résultats atteints en matière de renforcement des capacités des parties prenantes et de partage des connaissances.
- Les actions encourageant le développement d'entreprises vertes ont eu un « grand impact en ce qui concerne l'adoption des pratiques de CPD et ont permis aux MPME d'atteindre de meilleurs niveaux d'investissements, ce qui contribue notamment à la création d'emplois verts ». L' **impact** du soutien aux politiques varie selon les programmes et n'est pas suffisamment documenté.
- Les programmes soutenus par l'UE en matière de CPD sont relativement **rentables**, tandis que l'adoption de technologies vertes par les MPME, les nouveaux investissements et une importante création d'emplois verts résultant de la composante des entreprises vertes des programmes SWITCH, ont une valeur financière bien plus élevée que les coûts du programme.
- Les interventions de CPD et de l'économie verte financées par l'UE sont généralement **cohérentes et complémentaires** entre elles. Toutefois, l'interaction est insuffisante entre les actions qui encouragent le développement d'entreprises vertes avec le secteur privé et les actions qui fournissent un soutien aux politiques.
- Les actions en matière de CPD soutenues par l'UE montrent des éléments positifs de **durabilité**, qu'il s'agisse de l'appropriation locale des résultats du programme, du renforcement efficace des capacités, de certaines preuves d'adoption des politiques, ou de l'existence de mécanismes d'autofinancement.

# Une approche stratégique

## PRIORITÉS GLOBALES

### Objectifs et domaines d'intervention

**La coopération de l'UE en matière d'économie verte se trouve à l'intersection des priorités Prospérité, Humanité et Planète** du nouveau consensus européen pour le développement. Elle peut également contribuer à la priorité Partenariats et, indirectement, à la priorité Paix de ce consensus.

**Une approche double pour promouvoir l'économie verte dans tous les secteurs concernés.** La vision de l'UE sur la transition vers l'économie verte implique la contribution de nombreux secteurs de la coopération internationale de l'UE, ce qui nécessite une approche double pour garantir la mise en œuvre cohérente du soutien, y compris :

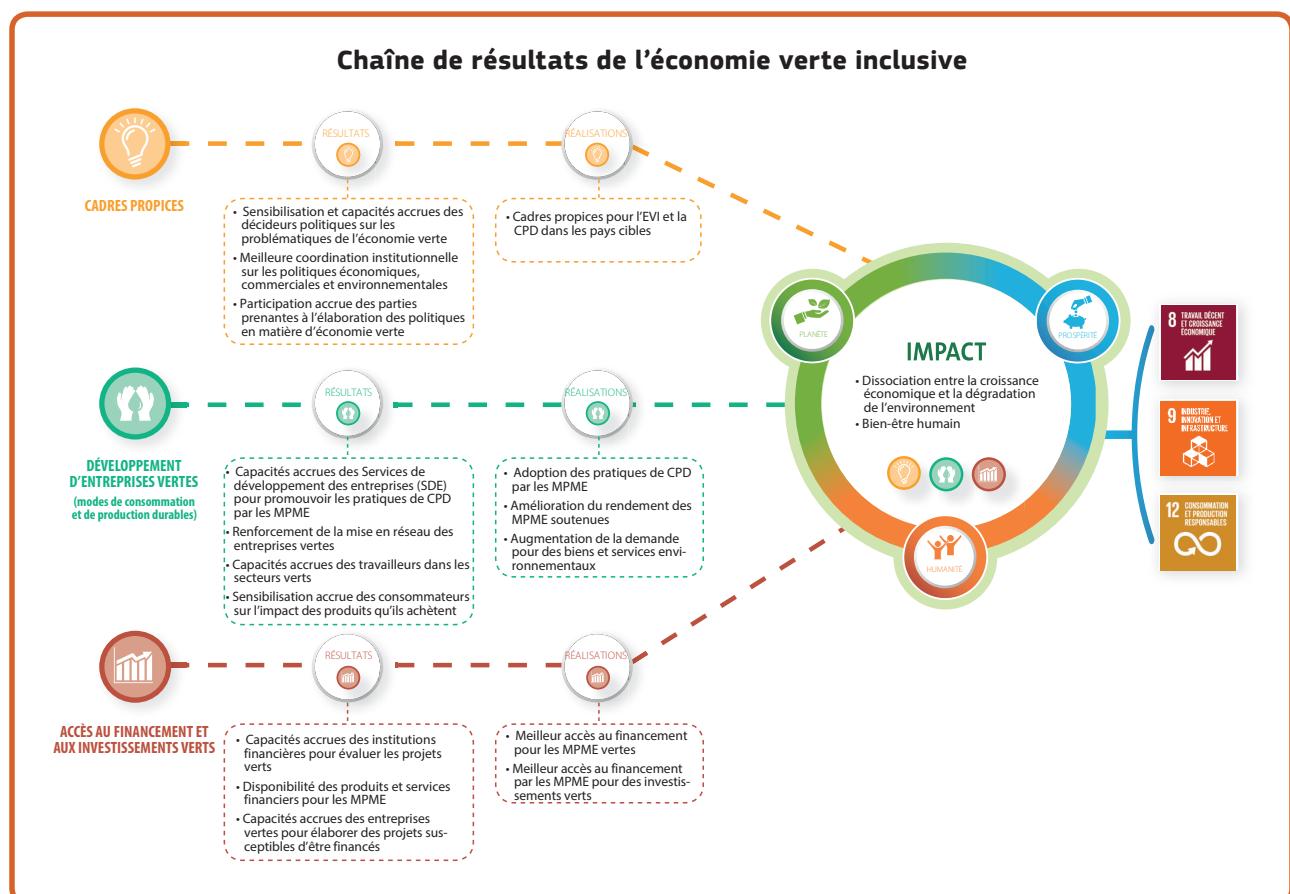
- **Des programmes « dédiés » qui encouragent particulièrement l'économie verte**, en développant des cadres propices, des entreprises plus vertes et des investissements plus verts/en facilitant l'accès au financement.
- **L'intégration des composantes de l'économie verte**, dans les secteurs concernés de la coopération internationale de l'UE,

en renforçant : l'attention sur les incitations économiques et commerciales (par exemple des actions encourageant l'évaluation des écosystèmes et des services qu'ils fournissent) ; l'engagement des décideurs politiques d'attirer dûment le secteur privé ; et l'attention portée aux avantages potentiels des pratiques durables du point de vue de l'environnement.

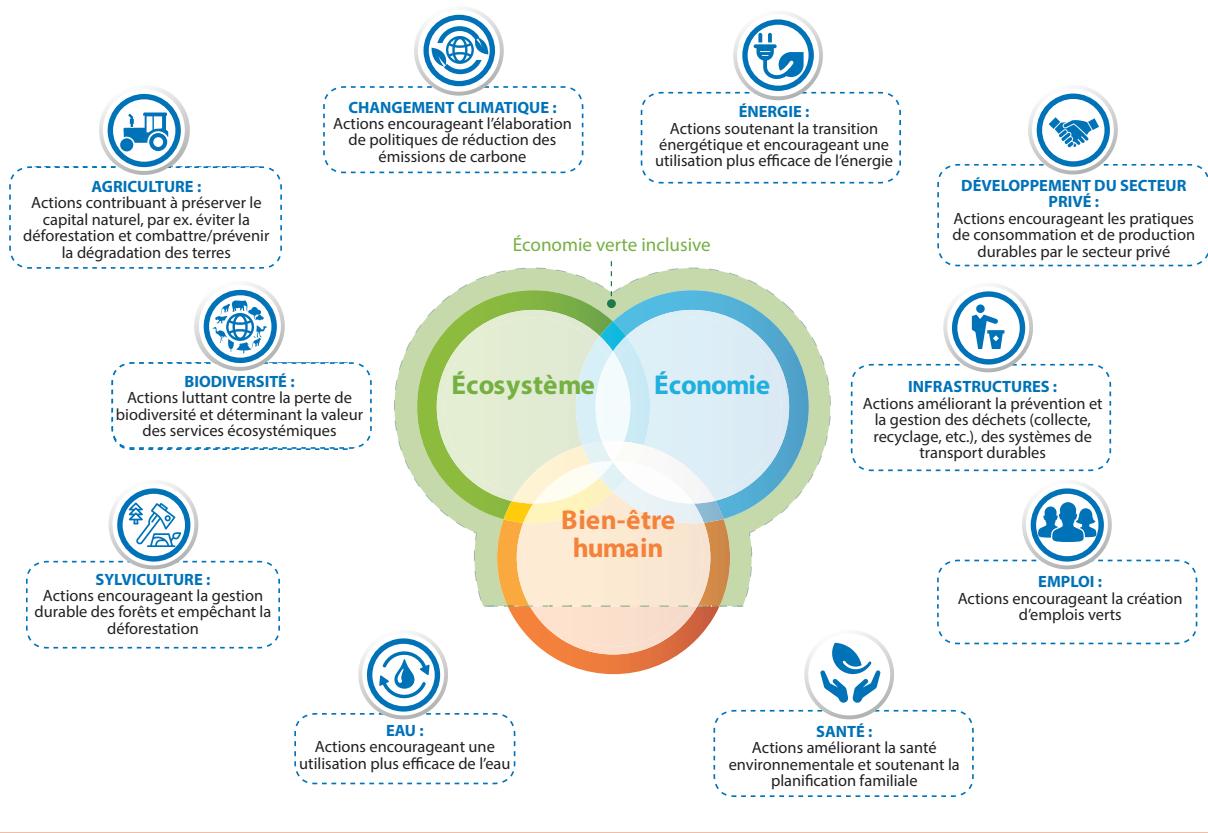
## DÉVELOPPER DES CADRES PROPICES

### Besoins et types d'actions

La transition vers une économie verte est un processus relativement nouveau, alimenté par un nombre croissant, mais toujours limité, d'initiatives du secteur privé et des consommateurs. **L'intervention du gouvernement (aux niveaux national, multilatéral, régional et infranational) est également requise** pour accélérer ce processus et remédier aux défaillances du marché, en particulier pour diriger la transformation et établir des cadres qui apportent une garantie à long terme aux opérateurs économiques, pour mobiliser les financements et décourager les investissements non viables, sensibiliser, influencer les tendances dans les modes de consommation, renforcer le soutien et fournir les incitations appropriées



## Principales contributions des secteurs concernés de la coopération de l'UE en matière d'économie verte inclusive



pour intensifier l'action. Nombreux sont les domaines politiques qui contribuent aux économies vertes et pour lesquels des mesures sont nécessaires. Ils comprennent, entre autres, l'industrie, les entreprises, l'investissement, le commerce, la recherche et l'innovation, ainsi que l'éducation et le développement des compétences.

Il est également essentiel d'améliorer la prise de conscience et les capacités, et de renforcer le soutien politique, étant donné que l'importance des pratiques durables du point de vue de l'environnement pour l'économie n'est pas encore suffisamment comprise, malgré les éléments de plus en plus nombreux qui attestent de l'impact négatif de la dégradation de l'environnement sur les finances.

### Un accent clair mis sur l'inclusivité et la création d'emplois

**La promotion d'une économie verte véritablement inclusive est un impératif** dans le contexte de la politique de développement de l'UE. Il est indispensable d'accorder une attention particulière à la création d'emplois décents et à la situation des groupes vulnérables afin de garantir que les initiatives soutenues par l'UE contribuent de manière cohérente aux objectifs de développement et de réduction de la pauvreté, mais aussi pour encourager l'acceptation sociale et politique des réformes de l'économie verte. Dans ce contexte, des interventions pertinentes comprennent par exemple le réinvestissement des économies issues de la suppression des subventions aux combustibles fossiles dans des mesures en faveur des pauvres, ou le soutien au développement des compétences relatives aux

secteurs verts émergents des travailleurs des secteurs polluants dont les activités sont en baisse.

**Promouvoir la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques** est indispensable au développement de cadres propices à l'économie verte qui soient inclusifs et abordent les besoins de tous les groupes. Cela inclut les femmes, qui ont généralement une plus petite empreinte écologique que les hommes, mais qui sont particulièrement exposées aux dommages environnementaux et gravement affectées par les pénuries d'énergie. Cette démarche comprend également le secteur privé — en particulier les MPME et le secteur informel, qui disposent de moins d'opportunités de contribuer à l'élaboration des politiques — ainsi que la société civile, qui peut jouer un rôle important non seulement pour défendre, surveiller et soutenir l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, mais aussi pour sensibiliser les décideurs politiques, les entreprises et les consommateurs sur des questions telles que la consommation et les modes de vie durables.

### S'appuyer sur l'expérience de l'UE et encourager les synergies avec les autres domaines politiques de l'UE

L'UE dispose d'une expérience considérable en matière de promotion de l'économie verte sur son territoire — notamment par la mise en œuvre de son CEAP, mais aussi par l'intermédiaire d'autres initiatives comme le plan d'action en faveur de l'éco-innovation (EcoAP), le plan d'action vert pour les PME, et l'initiative pour l'emploi vert. S'appuyer

sur cette expérience et encourager les synergies avec les domaines politiques pertinents de l'UE — autres que le développement — peut renforcer la contribution de la coopération internationale de l'UE en matière d'économie verte à **l'intérêt stratégique de l'UE, aider l'UE à donner l'exemple, et assurer la cohérence avec les autres domaines politiques, en particulier le commerce.**

## ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES VERTES

**L'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement par le secteur privé est de plus en plus courante, étant donné que de plus en plus d'entreprises prennent conscience des opportunités commerciales et économiques qui en découlent,** notamment la rapide croissance du marché mondial des biens et services environnementaux, les prix supérieurs, les économies potentielles réalisées grâce aux processus de production efficaces en ressources, une meilleure réputation, une sécurité accrue des chaînes d'approvisionnement résultant de l'acquisition de matières premières produites de manière durable, etc. Les initiatives pertinentes du secteur privé — y compris le développement de stratégies de responsabilité sociale des entreprises, les normes environnementales, les systèmes d'étiquetage et de certification — sont des moteurs importants de la transformation vers l'économie verte dans de nombreux pays.

**Le programme SWITCH en Asie, autour de la Méditerranée et en Afrique offre un modèle sur lequel s'appuyer pour soutenir l'écologisation des entreprises à l'avenir**, que ce soit par le financement d'initiatives du secteur privé dans les domaines tels que la sensibilisation sur les opportunités des entreprises vertes ; le renforcement des capacités des associations commerciales/professionnelles et de leurs MPME membres sur les pratiques de CPD ; la facilitation de l'accès au financement (par exemple le renforcement des capacités sur le développement de projets susceptibles d'être financés, le rapprochement avec des institutions financières ...) ; la participation du secteur privé à l'élaboration de politiques et de réglementations vertes ; le développement et l'amélioration de normes de certification et de labels verts ; le dialogue interentreprise et la diffusion des meilleures pratiques ; le renforcement des engagements envers les chaînes d'approvisionnement durables et le développement de mécanismes destinés à améliorer le commerce des produits de base durables ; le soutien de l'information du consommateur par l'écolabel, les normes et la certification environnementales, etc.

Outre la maximisation des avantages environnementaux, plusieurs priorités stratégiques devraient être envisagées dans la planification du futur soutien de l'UE au développement des entreprises vertes, y compris **la priorisation du soutien dans les secteurs économiques ayant le plus grand potentiel en matière de création d'emplois et reflétant les priorités européennes et mondiales, un accent plus fort mis sur la consommation, et un soutien accru apporté aux partenariats et à la mise en réseau entre les entreprises des pays de l'UE et des pays partenaires.**

## STIMULER LES INVESTISSEMENTS VERTS ET L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Le soutien aux investissements dans l'économie verte est une priorité évidente de la politique de développement de l'UE, comme le mentionne explicitement le consensus européen pour le développement, qui affirme l'engagement de l'UE et des États membres envers « l'accroissement des investissements privés et publics dans l'économie verte à faibles émissions de carbone et résiliente face au changement climatique ». Le plan d'investissement extérieur européen fournit le cadre pour développer la coopération en matière d'accès au financement et d'investissements verts dans les pays partenaires en Afrique et dans le voisinage européen, d'une ampleur significative pour promouvoir l'économie verte et circulaire au titre de ses volets d'investissement. Le volet MPME, par exemple, devrait apporter un financement, entre autres, aux « MPME travaillant dans l'agriculture durable et l'agroalimentaire, l'économie circulaire, les technologies efficaces en ressources, à faibles émissions de carbone et résilientes face au changement climatique, ainsi qu'aux entrepreneurs sociaux et numériques ».

Étant donné que les flux financiers à destination des secteurs polluants ou des investissements qui reposent sur l'utilisation non viable des ressources restent considérables et nuisent à la transformation vers l'économie verte, il est non seulement nécessaire de faciliter l'accès au financement pour les entreprises vertes, mais aussi de rediriger le financement des investissements dans les secteurs polluants, par exemple en soutenant les gouvernements et les institutions financières, ou par la sensibilisation et le plaidoyer.

Le [Plan d'action de l'UE : financer la croissance durable](#), qui vise à (i) réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables ; (ii) gérer les risques financiers induits par le changement climatique, l'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement et les problématiques sociales ; et (iii) favoriser la transparence et une vision de long terme dans les activités financières et économiques, définit les mesures que les gouvernements peuvent adopter pour promouvoir un financement durable. Ce plan d'action est très pertinent dans le contexte de la coopération internationale : il reconnaît qu'un effort coordonné et global en matière de financement durable est essentiel. Grâce à lui, la Commission fixe un critère de référence pour les politiques en matière de finance durable ; elle « en appelle aux autres acteurs, y compris les États membres, les responsables de la surveillance, le secteur privé et les grands pays hors UE, pour qu'ils prennent des mesures concluantes qui encourageront et orienteront les transformations dans leurs domaines respectifs ». Le plan sert également « de schéma directeur pour les futures discussions qui auront lieu au sein des instances internationales dans le but de promouvoir une approche repensée d'une gestion plus durable du système financier ».

# Conseils et outils supplémentaires

**SWITCH to Green : l'initiative phare de l'UE sur l'économie verte inclusive.** La communication sur le rôle du secteur privé pour parvenir à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement a engagé l'UE à mettre en œuvre l'initiative SWITCH to Green pour promouvoir l'éco-entrepreneuriat et la création d'emplois verts. Le programme 2014-2020 concernant les biens publics mondiaux et les défis qui les accompagnent (GPGC) a également présenté l'initiative, couplée à d'autres programmes phares destinés à soutenir des actions multirégionales et/ou transversales, à créer des alliances de parties prenantes pertinentes, à créer ou soutenir des partenariats innovants existants et des initiatives visant à promouvoir la transformation vers une économie verte, et à renforcer l'impact, la gestion efficace et la visibilité de l'UE.

L'initiative phare SWITCH to Green regroupe des initiatives pertinentes soutenues par l'UE, telles que le programme SWITCH de l'UE, le programme PAGE de l'ONU, la Coalition pour une économie verte, et le One Planet Network/cadre décennal de programmes sur la CPD. Afin de rendre cette initiative phare opérationnelle, un certain nombre d'activités ont été lancées au cours des dernières années, y compris un soutien de qualité permettant la définition et la formulation de projets, le dialogue et l'échange d'expériences, ainsi que la création et la diffusion de connaissances. Des ressources ont été allouées à la facilité SWITCH to Green pour soutenir cette entreprise.

**Conseils sur les indicateurs de l'économie verte inclusive.** Les conseils portant sur un ensemble d'indicateurs recommandés correspondant aux résultats, aux réalisations et aux impacts servent à favoriser la conception des interventions, à améliorer le suivi et l'évaluation, et à faciliter le regroupement et la déclaration des résultats atteints. Dans la mesure du possible, ces indicateurs ont été harmonisés avec ceux utilisés dans d'autres cadres pertinents, comme les indicateurs ODD et ceux de One Planet Network/cadre décennal des programmes sur la CPD.

**Messages clés sur les liens entre l'économie verte inclusive et les secteurs principaux.** La transition vers l'économie verte implique d'établir des liens solides avec les principaux secteurs qui dérivent des environnements naturel et construit, notamment avec l'agriculture ; la pêche ; l'eau ; les forêts ; les énergies renouvelables ; l'industrie manufacturière ; les déchets ; les bâtiments ; le transport ; le tourisme et les villes. Des messages clés ont été formulés sur ces liens par [ONU Environnement](#) et s'accompagnaient d'une discussion relative aux accélérateurs associés comme le financement, les conditions propices et la modélisation de scénarios d'investissements verts mondiaux.

**Liens vers les ressources.** Les liens vers les ressources sur l'économie verte, y compris les bases de données des projets, les bibliothèques en ligne, les études de cas, les données et les outils sont disponibles via le [Site web de SWITCH to Green](#).

**Indice mondial de l'économie verte.** L'indice mondial de l'économie verte (GGEI — Global Green Economy Index) est un outil utilisé pour mener des évaluations intégrées de la performance économique verte d'un pays. Il est publié par Dual Citizen LLC, une société de conseil privée établie aux États-Unis, et fournit un aperçu de l'état et de la progression de la transition vers l'économie verte au niveau mondial, basé sur une analyse des données relatives au changement climatique, à l'environnement, aux secteurs de l'efficacité énergétique et aux investissements dans 80 pays et 50 villes, ainsi que sur le classement de la performance des pays selon des experts (enquête de perception). Le GGEI présente le niveau de progrès des pays sélectionnés dans le processus de la transition vers l'économie verte, et indique à ces derniers ce qu'ils peuvent améliorer à l'avenir. L'[indice de performance du GGEI de 2016](#) aborde quatre dimensions essentielles de la transition vers l'économie verte, à savoir le leadership et le changement climatique, les secteurs de l'efficacité énergétique, les marchés et l'investissement et l'environnement.

Plus d'informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'Internet (<http://europa.eu>).

Print	ISBN 978-92-79-93512-1	doi: 10.2841/886352	MN-06-18-065-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-93509-1	doi: 10.2841/313870	MN-06-18-065-FR-N

Bruxelles/Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2018  
© Union européenne, 2018

Photos de couverture (dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du haut à gauche) : © Gigira/Shutterstock.com, Lampang Province de Lampang, Thailande : des femmes collectent des déchets ménagers en plastique et en métal dans une usine d'élimination des déchets ; © Gengwit Wattakawigran/Shutterstock.com, toit solaire et toit vert sur un immeuble ; © Tango Uniform India/Shutterstock.com, machine recyclant la résine de granulés de plastique ; © Wollertz/Shutterstock.com, Tambor, Costa Rica : des employés d'hôtel nettoient la plage après une tempête.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. Le rapport complet est disponible sur <https://europa.eu/capacity4dev/t-and-m-series/documents/inclusive-green-economy-eu-development-cooperation>.

Imprimé sur papier FSC/PEFC.